

Communauté urbaine d'Alençon  
Conservatoire à Rayonnement Départemental



# Musique et Art dramatique 2016/2017



Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de la Communauté urbaine d'Alençon offre au travers de formations diversifiées, une palette complète de disciplines tout en proposant des cursus adaptés aux envies de chacun.

L'enseignement qui y est dispensé permet l'apprentissage d'un langage spécifique. Son analyse et sa compréhension se font par la pratique individuelle et collective, qu'elle soit instrumentale ou théâtrale.

### **Le conservatoire c'est :**

- **une équipe administrative et technique**

Thierry Delecourt - *directeur*,  
Julie Valognes - *adjoite de direction, responsable de la scolarité*,  
Pascale Desthomas, Angélique Potel - *assistantes administratives*,  
Marie-Lise Lecoq - *coordinatrice logistique et communication*,  
Monique Klossowoska, Claudine Guéranger, Laurent Réglain et Pascal Ranchy - *agents d'accueil*  
Évelyne Dagonneau et Isabelle Chedhomme - *agents d'entretien*

- **une équipe pédagogique**

constituée de 46 professeurs ;

- **des instances de réflexion et de concertation :**

- **le conseil pédagogique** : constitué de responsables de départements pédagogiques, de professeurs et encadré par la direction ;

- **le conseil d'établissement** : instance consultative, présidé par le président de la Communauté Urbaine (il est constitué d'élus de la Communauté Urbaine, de délégués de parents, d'élèves, de professeurs, de partenaires culturels....).

### **Horaires d'ouverture du CRD :**

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 21h30

mercredi de 8h30 à 21h30

samedi de 8h30 à 17h

### **Ouverture du secrétariat au public :**

lundi de 13h30 à 17h30

du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

### **Pendant les vacances scolaires :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

### **Fermeture de l'établissement du 13 juillet au 15 août 2017 inclus et durant les vacances de Noël.**

### **Équipements :**

- 25 salles de cours au CRD
- 3 salles de cours à Arçonnay
- 1 auditorium de 205 places - rue Jullien
- 1 salle dédiée aux musiques amplifiées (jazz + actuelles), la Salle Lamartine - 2 rue Lamartine

---

## Calendrier de l'activité pédagogique

**Réinscriptions** : du 1<sup>er</sup> juin au 17 juin pour tous les élèves y compris les élèves inscrits en classe à horaires aménagés (musique ou théâtre).

**Inscriptions des nouveaux élèves** : du 1<sup>er</sup> juin au 13 juillet et du 16 août au 31 août 2016.

Tests d'admission dans certaines disciplines instrumentales (selon effectif) et formation musicale du 31 août au 2 septembre 2016.

**Réunions parents/professeurs pour le choix des horaires d'instrument** : du 7 au 9 septembre 2016 (musique).

---

## Reprise des cours :

Classes à horaires aménagés musique + art dramatique - lundi 5 septembre

Cursus traditionnel + pratiques collectives - lundi 12 septembre

Classes à horaires aménagés théâtre - lundi 19 septembre

<b>Vacances 2016/17</b>	Fin des cours à 17h	Reprise
Toussaint	Mercredi 19 octobre	Jeudi 3 novembre
Noël	Samedi 17 décembre	Mardi 3 janvier
Hiver	Samedi 11 février	Lundi 27 février
Printemps	Samedi 8 avril	Lundi 24 avril
Fin des cours	Samedi 8 juillet 2017	

**Le conservatoire sera ouvert les 26 et 27 mai 2017**

---

## Évaluations 2017

**MUSIQUE**

Avril - Mai

**THÉÂTRE**

Mai - Juin

**CYCLES SPÉCIALISÉS**

Mai - Juin

## FORMATION MUSICALE ET DISCIPLINES ENSEIGNÉES

### Ateliers artistiques et interventions en milieu scolaire

#### L'éveil artistique à l'instrument (enfants en CP)

Chant choral et découverte d'instruments.

Les enfants choisissent un jour, valable pour toute l'année (le mercredi ou le jeudi). De 17h à 17h30, les élèves se retrouvent pour 30 minutes de chant choral. De 17h30 à 18h, ils sont répartis dans des ateliers de 2 à 3 élèves pour découvrir 6 instruments dans l'année avec différents professeurs, celle-ci étant partagée en 6 périodes.

#### La formation musicale

(à partir de 7 ans par groupe de 10 à 12 élèves)

#### La culture musicale (à partir du 2<sup>e</sup> cycle)

#### Classe d'écriture (fin de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle)

**Le contenu :** alternance entre travaux collectifs et suivi individuel

- formation de l'oreille, justesse vocale et instrumentale
- lecture rythmique et mélodique
- analyse, culture générale et musicale
- écriture
- improvisation, harmonisation, composition



# PRÉPA BAC

## Option facultative au baccalauréat

L'épreuve est constituée de deux parties :

- l'épreuve instrumentale ou vocale, préparée en amont avec le professeur d'instrument,
- l'étude de trois œuvres imposées, analysées dans ce cours durant l'année.

Pour chacune, le contexte, le compositeur, la forme et la partition sont étudiés. Ces approches sont complétées par la découverte d'œuvres annexes qui apportent un complément aux thématiques imposées.

Ce cours propose aussi aux étudiants de jouer en public, lors d'un concert, les morceaux choisis pour l'épreuve du baccalauréat.

## L'équipe pédagogique :

### Voix

**Chant :** Muriel Souty

**Accompagnateur voix :** Samuel Boré

### Pratiques collectives vocales :

Anne-Marie Concé,

Raphaël Marzorati,

Isabelle Vaseux

### Cordes

**Violon :** Julien Kaldirimdjian,

Séverine Joly, Séverine Guilbert-Selb

**Alto :** Catherine Boulogne

**Violoncelle :** Clémence Ralincourt,

Laure Balteaux

**Contrebasse :** Mickaël Masclat

### Bois

**Flûte :** Julie Valognes, Pauline

Mardelle

**Hautbois :** Patrice Valognes

**Clarinette :** Thierry Besnard,

Patrick Vinot

**Basson :** Thierry Renoncé

**Saxophone :** Céline Bonacina,

Thomas Dhuvettere

### Cuivres

**Cor :** Cyril Normand

**Trompette :** Matthieu Desthomas,

Régis Rouillard

**Trombone :** Rémi Launay

**Tuba :** en cours de recrutement

### Polyphonie

**Piano :** Sylvie Courtin,

Anne Etienvre, Catherine Meuret,

Anna Oesinger

**Orgue :** Mickaël Durand

**Percussion :** Jean-Christophe Garnier,

Mathias Deschang

**Guitare :** Nicolas Courtin,

Ana-Maria Garcia

**Clavecin :** Magali Rougeron-Mingam

### Musiques amplifiées

**Guitare électrique :**

Jean-Pierre Painchaud

**Claviers :** Egonn Morvan

### Accompagnateurs :

Livia Naas - Samuel Boré

### Formation Musicale :

Marie Chesnel, Raphaël Marzorati,

Josiane Rangognio, Isabelle Vaseux et

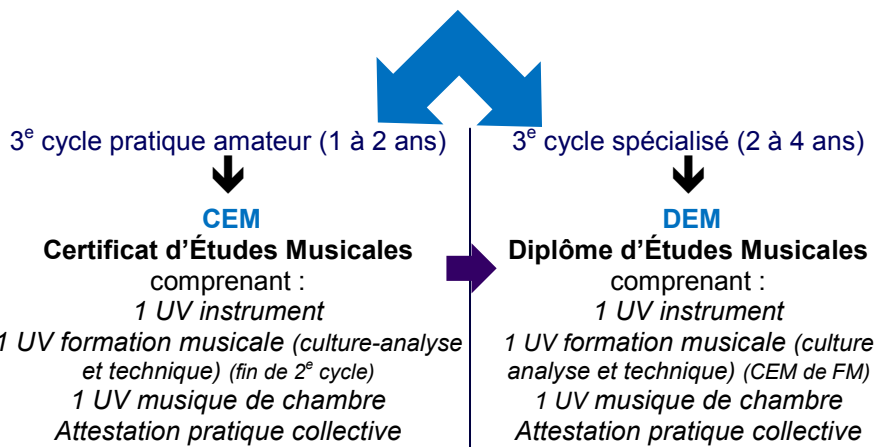
Michaël Andrieu

### Intervenantes en milieu scolaire :

Frédérique Lamiré et Gaëlle Le Bihan

## CURSUS INSTRUMENTAL ET VOCAL

<b>Initiation</b> 1 ou 2 ans	20 à 30 mn	+ formation musicale + pratique collective
<b>1<sup>er</sup> cycle</b> 3 à 5 ans	30 mn	+ formation musicale + pratique collective (chant choral ou orchestres) + musique de chambre ➔ Examen de fin de cycle
<b>2<sup>e</sup> cycle</b> 3 à 5 ans	45 mn	+ formation musicale + pratique collective  ➔ Examen de fin de cycle : BREVET (le 2 <sup>e</sup> cycle de formation musicale doit être validé)
<b>3<sup>e</sup> cycle</b>	1 h	<b>Réservé aux élèves ayant validé l'intégralité du 2<sup>e</sup> cycle.</b>



### ➔ Entrée en cycle spécialisé

Dans toutes les disciplines (instrumentales, art dramatique, chant...) l'inscription en cycle spécialisé fait l'objet d'une procédure particulière commune à tous les établissements contrôlés de la région des Pays de Loire\*.

Examens d'entrée et sortie en mai-juin avec inscription en mars de l'année en cours. **Le 2<sup>e</sup> cycle de formation musicale doit être validé au moment de l'entrée.**

Dossier disponible à compter de **janvier 2016**. Clôture des inscriptions en mars.  
**Aucun dossier ne sera accepté après cette date.**

\* le conservatoire de la CUA « établissement ressource » Nord-Sarthe fait partie intégrante de ce réseau.

## CURSUS FORMATION MUSICALE

**Éveil artistique** Grande section maternelle Alençon (30 mn)  
Grande section et CP Arçonnay (45 mn)

**1<sup>er</sup> cycle** IM1 – 1 h 00 + pratique collective (chorale, atelier ou orchestres\*)  
4 niveaux IM2 – 1 h 15  
IM3 – 1 h 30  
IM4 – 1 h 30 → *Examen de fin de cycle en IM4*

**2<sup>e</sup> cycle** 2h hebdomadaires : + pratique collective (maîtrise, atelier ou orchestre\*)  
4 niveaux Technique - 1h  
Culture/Analyse - 1h  
→ *Examen de fin de cycle en Technique 4 et Culture/Analyse 4*

**3<sup>e</sup> cycle** **Réservé aux élèves ayant validé l'intégralité du 2<sup>e</sup> cycle.**

3<sup>e</sup> cycle pratique amateur (1 à 2 ans)



**CEM**

**Certificat d'Études Musicales**  
comprenant :

1 UV instrument (niveau fin de 2<sup>e</sup> cycle)  
1 UV Culture/Analyse – 1h  
1 UV Technique - 2h30  
→ *Attestation pratique collective*

3<sup>e</sup> cycle spécialisé (2 à 4 ans)



**DEM**

**Diplôme d'Études Musicales**  
comprenant :

1 UV instrument (niveau CEM)  
1 UV Culture/Analyse – 1h  
1 UV Technique - 2h30  
→ *Attestation pratique collective*  
2 UV au choix (voir détail dans règlement des études, page 9)

+ pratique collective (chœur de chambre, atelier ou orchestres\*)

\* sur avis du professeur d'instrument

☞ **Les adultes et les grands adolescents** sont les bienvenus en formation musicale (3 niveaux), en culture musicale mais aussi dans les pratiques collectives et les classes instrumentales en fonction des places disponibles.

☞ **Parcours personnalisé** : voir détail dans le règlement des études

☞ **Congé d'études** : voir détail dans le règlement des études

# PRATIQUES COLLECTIVES

La pratique musicale prend tout son sens dans une dimension collective en complément de la discipline instrumentale principale. Lorsque l'élève choisit une pratique d'ensemble, le choix de celle-ci est validé à la rentrée par la direction en regard de la dominante de l'élève. La participation aux pratiques collectives est obligatoire durant le cursus et fait partie intégrante de l'enseignement du conservatoire.



## Détail des ensembles (permettant une validation d'UV)

### 1. Les ensembles vocaux

- **Le chant choral - 1<sup>er</sup> cycle** (Anne-Marie Concé et Raphaël Marzorati)  
groupes de 18 à 20 élèves maximum

Proposé aux enfants par groupe d'âge, le chant choral est une formation de base du musicien permettant le travail de la voix technique (voir dépliant voix) dans une pratique collective et polyphonique. À travers sa voix, le chanteur est sollicité à la fois individuellement et collectivement. Le travail de la voix est le fondement d'une formation musicale complète.

- **La maîtrise** (Anne-Marie Concé)

Ouverte **sur audition** aux collégiens - formation musicale spécifique et cours de technique vocale semi-individuelle obligatoire (groupe de 3 ou 4 élèves).

Pour des raisons d'équilibre, d'âge et d'effectif, la maîtrise est divisée en deux groupes appelés :

*Maîtrise 1* (de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>)

*Maîtrise 2* (de la 3<sup>e</sup> à la Terminale)

**Évaluation chaque année**

- **Le chœur de femmes** (Anne-Marie Concé)

Composé exclusivement d'un effectif féminin. Ouvert **sur audition** aux lycéennes, étudiantes et adultes disposant de bases solides en formation musicale et ayant une pratique vocale aisée.



- **Les chœurs adultes** (Anne-Marie Concé à Alençon et Isabelle Vaseux à Arçonnay)

Ouverts **sur audition** à tous les amateurs (débutants et avancés) désirant pratiquer le chant choral en groupe.

## 2. Les orchestres à cordes

- **Atelier cordes** (Séverine Guilbert-Selb) : du violon à la contrebasse en passant par l'alto et le violoncelle, découverte de tous les répertoires dès la 2<sup>e</sup> année d'instrument.
- **Orchestre cordes junior** (Séverine Joly) : élèves de fin de 1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>e</sup> cycle : cordes.
- **Orchestre symphonique** (Mickaël Masclét et Thierry Delecourt) : élèves cordes, vents et percussions de fin de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

## 3. Les orchestres à vent

Les trois familles d'instruments : bois, cuivres et percussions se rassemblent pour découvrir la pratique de l'orchestre dans des répertoires variés.

- dès la 2<sup>e</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle pour **l'Orchestre 1<sup>er</sup> cycle** (Thierry Besnard)
- dès la 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle pour **l'Orchestre 2<sup>e</sup> cycle** (Thierry Besnard)
- dès le début du 3<sup>e</sup> cycle pour **l'Harmonie d'Alençon** (Laurent Letassey)

## 4. Les ateliers instrumentaux

- **Atelier jazz** - 2<sup>e</sup> cycle minimum (Matthieu Desthomas)

Évaluation chaque année.

- **Ensemble de guitares** (Nicolas Courtin)
- **Musique de chambre** - fin de 1<sup>er</sup> cycle par session de 6 séances, 2<sup>e</sup> cycle, pendant un trimestre et 3<sup>e</sup> cycle sur une année. Obtention de l'UV obligatoire pour valider une fin de cycle.

### ➔ **Ensembles optionnels** (ne permettant pas une validation d'UV)

- Atelier de musiques actuelles (Jean-Pierre Painchaud)
- Ensemble de cuivres (Régis Rouillard)
- Ensemble de saxophones (Thomas Dhuvettere)
- Chœur de clarinettes (Thierry Besnard)
- Marching-band d'Arçonnay (Thierry Delecourt)
- Atelier vocal ados (Anne-Marie Concé)
- Ensembles de flutes (Julie Valognes et Pauline Mardelle)

# Musiques actuelles

**Coordinateur : Jean-Pierre Painchaud**

Ouvert à tous (enfants, adolescents et adultes instrumentistes, chanteurs et groupes préexistants). Le but de cet enseignement est d'accompagner les élèves dans leur démarche de projet et de développer leur créativité. Ce travail spécifique (styles, arrangements, méthodes...) est axé autour des musiques d'aujourd'hui (chanson, rock, slam, soul, R'n'B, etc.)

Classe ouverte en initiation aux guitaristes, bassistes, batteurs, pianistes. Perfectionnement possible en basse électrique (tous les autres instruments sont également les bienvenus).

Les cours ont principalement lieu à la salle Lamartine (rue Lamartine, en direction du Mans) .

**Professeurs : Jean-Pierre Painchaud (guitare électrique) et Egonn Morvan (claviers)**

## Musique et Handicap

**Référent : Pauline Mardelle**

Le conservatoire de la Communauté urbaine d'Alençon s'inscrit pleinement dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. Son but est de répondre à la demande de pratiques artistiques et culturelles qui émane du public en situation de handicap.

Le professeur-référent accompagne la personne en situation de handicap dans sa démarche artistique et culturelle en lui proposant notamment :

- un suivi individualisé,
- un enseignement dans le cadre d'un cursus adapté (collectif ou individuel),
- des outils pédagogiques appropriés,
- des créations musicales réunissant sur scène des personnes en situation de handicap et des personnes valides,
- des spectacles accessibles.

Accueil de personnes en situation de handicap au CRD

- Partenariat avec le collège St-Exupéry. Interventions musicales dans une classe ULIS
- Partenariat avec l'IME « La Providence »

# THÉÂTRE

**Coordinateur : Virginie Briand-Boucher**

## Cursus traditionnel

Cette classe vise à faire découvrir le théâtre en apprenant les techniques de base et en amenant chaque élève à créer son propre parcours dans un programme très complet. Aborder l'écriture du théâtre ou sa mise en scène ou encore pratiquer le jeu masqué et la danse sont autant d'expériences qui permettent de développer la créativité de chacun au sein du groupe.


**Professeurs : Virginie Briand-Boucher, Bernard Pitti et Laurent Cottel**

### CURSUS

<b>1<sup>er</sup> cycle</b>	À partir de 14 ans	2h30 par semaine + atelier « Lecture et mise en espace » + stage technique spécifique (à confirmer)
Durée : 1 à 2 ans	13 ans sur dérogation	
<b>2<sup>e</sup> cycle</b>	minimum	5 h par semaine + 2 ateliers : danse et musique + stages + parcours spectateur à la Scène Nationale 61
Durée : 1 à 3 ans	15 ans	
<b>3<sup>e</sup> cycle</b>	minimum	l'élève doit suivre tous les cours du 2 <sup>e</sup> cycle, y compris les ateliers et stages + concevoir un projet personnel.
Durée : 1 à 2 ans	16 ans	Validation par le Certificat d'Études Théâtrales

**Contenu :** Technique corporelle et vocale, improvisation, interprétation de textes classiques et contemporains, lecture à voix haute, écriture dramatique, approche du jeu masqué, du clown et de la danse, projets interdisciplinaires avec des élèves et professeurs musiciens, parcours spectateur à la Scène nationale 61 (sorties aux spectacles, rencontres et master-classes avec des artistes).

**Admission :** L'admission se fait après un échange avec l'enseignant et une période d'essai de 3 semaines de cours.

 **La participation au travail de la classe théâtre suppose une présence régulière aux cours hebdomadaires. La réalisation de divers projets publics, ainsi que l'organisation des stages sont inclus dans la scolarité.**

# La saison artistique

## Découverte et apprentissage de la scène

L'apprentissage des disciplines artistiques est complété par diverses formes d'initiation à la scène et de rencontres avec le public. Les auditions de classes sont des occasions de rencontre avec les parents, d'écoute mutuelle entre élèves, de découverte de répertoires.

Des projets thématiques, stages/master-classes/échanges sont également mis en place. Les classes instrumentales ou d'art dramatique se mobilisent autour d'un projet de réalisation publique. Elles peuvent élaborer un planning plus soutenu, s'adjoindre l'intervention d'un spécialiste de notoriété ou encore se produire dans la Communauté Urbaine ou sur d'autres sites culturels de la CUA.

## OPUS 61

Acteur important de la vie culturelle, le CRD élabore également une programmation artistique professionnelle réunissant des enseignants et des artistes invités.

*Pour plus d'information, une plaquette est disponible à l'accueil du conservatoire et sur le site [www.communaute-urbaine-alencon.fr](http://www.communaute-urbaine-alencon.fr). **Les élèves (scolaires et étudiants) ont accès gratuitement à tous les concerts OPUS 61.***

## A.P.E.C.

### Association des Parents d'Élèves du Conservatoire

L'APEC est une association de parents d'élèves et de grands élèves du conservatoire. Le montant de l'adhésion est fixé à 13 €.

L'APEC a pour but d'être un lien entre les usagers, l'équipe pédagogique et la direction. Elle encourage les initiatives artistiques et aide à la réalisation de projets dans le cadre des activités du CRD, organise une bourse hebdomadaire aux partitions et au petit matériel et propose une assurance pour les instruments.

L'assemblée générale a généralement lieu en septembre. Elle fixe notamment le calendrier des activités. Un tableau d'affichage permet à l'association de diffuser ses informations au sein du CRD.

Pour tous renseignements complémentaires : [apec.cua@gmail.com](mailto:apec.cua@gmail.com)

# Informations

## Régime étudiant de la sécurité sociale

Les élèves en 3<sup>e</sup> cycle spécialisé scolarisés **uniquement au CRD** doivent justifier, auprès du secrétariat, de leur affiliation à la Sécurité Sociale et ce, *avant le 1<sup>er</sup> décembre 2016* :

- **entre 16 et 19 ans** : sécurité sociale étudiante obligatoire gratuite (produire une attestation d'ayant droit de la CPAM de leurs parents)
- **20 ans et plus** : sécurité sociale étudiante obligatoire payante (cotisation obligatoire au régime de sécurité sociale étudiant pour les élèves non salariés)

## Bourses du Conseil Départemental de l'Orne

L'aide départementale pour suivre un **3<sup>e</sup> cycle amateur** au CRD est de 200 € par élève et par an. L'aide départementale pour suivre un **3<sup>e</sup> cycle spécialisé** est de 300 € par élève et par an. *Le versement de la bourse est effectué directement à l'élève.*

*Renseignements au Conseil Départemental de l'Orne  
Service de l'animation culturelle Tél. : 02 33 81 60 00*

## Partitions et instruments

### Partothèque

Des partitions de chant choral, chant, orchestres, instruments, des méthodes de formation musicale sont regroupées à la partothèque et à la disposition des élèves et enseignants du conservatoire.

Prêts gratuits (durée 4 semaines maximum)

### Parc instrumental

Pour favoriser l'apprentissage de certains instruments l'établissement dispose d'un parc instrumental limité.

Les instruments disponibles peuvent être loués. Néanmoins l'apprentissage suppose à terme l'acquisition d'un instrument. **Il est précisé que pendant la durée de la location, les fournitures d'usage (cordes, anches, etc) sont à la charge des familles.**

L'instrument doit être assuré, (un contrat de location devra être signé à la remise de l'instrument) et une attestation d'assurance doit être fournie au secrétariat.

# Classes à horaires aménagés

## MUSIQUE

Du CE1 au CM2

- *École d'Application Jules Ferry*  
(cursus à dominante vocale)

De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>

- *Collège Jean Racine*  
(cursus instrument ou filière voix)
- *Collège Louise Michel*  
(cursus orchestre)

## THÉÂTRE

Classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

Établissements scolaires :

- *Collège Jean Racine*
- *Collège Louise Michel*

**Référent CHAM et CHAT au conservatoire :**

Julie Valognes - Adjointe de direction



# Tarifs trimestriels

Scolaires	CUA	Orne Nord-Sarthe*	Autres départements
<b>Formation musicale</b>	26,05 €	42,25 €	55,80 €
<b>Instrument ou art dramatique</b>	30,70 €	56,10 €	84,45 €
<b>Location d'instrument</b>	48,10 €	84,15 €	120,45 €
<b>Classe d'ensemble seule ou Atelier Musiques actuelles</b>	15,75 €		

Adultes	CUA	Orne Nord-Sarthe*	Autres départements
<b>Formation musicale</b>	37,15 €	65,30 €	93,20 €
<b>Instrument ou art dramatique</b>	55,70 €	96,90 €	138,00 €
<b>Location d'instrument</b>	48,10 €	84,15 €	120,45 €
<b>Classe d'ensemble seule ou Atelier Musiques actuelles</b>	15,75 €		

\* Pays de la Haute-Sarthe (composé des Communautés de Communes des Alpes Mancelles, des Portes du Maine Normand, du Pays Marollais, du Pays Belmontais, de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé) ainsi que Villeneuve en Perseigne et la Communauté de Communes du Saosnois : application des conditions spéciales.

Étant précisé que :

- le terme « scolaire » comprend : jeunes de moins de 18 ans, scolaires, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi ;
- le terme « formation musicale » comprend : la formation musicale, l'éveil musical, et le chant choral qui est intégré à la formation musicale (complémentarité) ;
- l'orchestre symphonique, l'orchestre symphonique junior, l'atelier cordes, l'harmonie d'Alençon, les harmonies 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle, la musique de chambre, l'atelier jazz, l'atelier musiques actuelles sont intégrés à l'instrument ;
- le terme « classe d'ensemble seule » comprend : les ensembles vocaux et instrumentaux du conservatoire, l'atelier musiques actuelles au conservatoire et à la salle Lamartine.

### Conditions spéciales :

- à partir du second enfant du même foyer : ½ tarif pour la formation musicale et l'instrument,
- familles de la Communauté Urbaine non-imposables sur le revenu : 20 % du tarif CUA pour la formation musicale et l'instrument (fournir la photocopie de l'avis d'imposition de l'année civile précédant la rentrée scolaire sur lequel apparaît la mention « Vous n'êtes pas imposable sur le revenu »).



### **ADRESSE POSTALE :**

Communauté urbaine d'Alençon  
*Conservatoire à Rayonnement Départemental*  
CS 50362  
61014 ALENÇON Cedex  
Tél : **02 33 32 41 72**  
Fax : 02 33 32 48 10  
Mail : [conservatoire@ville-alencon.fr](mailto:conservatoire@ville-alencon.fr)

### **LIEUX DES COURS :**

**Alençon**  
CRD : 13 rue du Capitaine Charles Aveline  
Salle Lamartine : 2 rue Lamartine  
**Arçonnay**  
Centre Culturel Henri Gardien : rue des Sorbiers

